

Rapport de repérage amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Article R4412-97 du Code du Travail, Norme NF X 46-020

REFERENCES MISSION

Rapport N° : 23775606/S2/2/AM-RTV_V1**Rédigé le :** 10/10/2024**Référence au programme de travaux :**
N° réalisé le 18/09/2024 par Clément SUDRAUD

DONNEUR D'ORDRE

DRFIP35**Jerome CHARRIER**
BD DE LA LIBERTE
35021 RENNES CEDEX 9

SITE D'INTERVENTION

CFP RENNES MAGENTA
2 BOULEVARD MAGENTA
35000 RENNES
Centre des Finances Publiques

SYNTHESE DE CONCLUSION



OPERATEUR(S) DE REPERAGE

Prénom Nom	Fonction	Compétence	Signataire du rapport
Cédric BELLIER	Diagnosticteur immobilier	20-1157	Cédric BELLIER
			

Le présent rapport ne peut être reproduit qu'intégralement.

SOMMAIRE

1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION	3
1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre	3
1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage	3
1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage	4
2. CONCLUSIONS	5
2.1. Obligations réglementaires	6
3. INFORMATIONS GENERALES	7
3.1. Immeuble bâti objet de la mission	7
3.2. Parties prenantes	7
4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE	7
4.1. Références réglementaires	7
5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	8
5.1. Date(s) de visite(s)	8
5.2. Ecart, adjonctions ou suppressions à la norme NF X46-020	8
5.3. Conditions spécifiques	8
5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite	8
6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	9
6.1. Matériaux et produits repérés	9
6.2. Estimation quantitative des matériaux et produits contenant de l'amiante	13
7. ANNEXES	13
7.1. Parties d'immeuble bâti visitées	13
7.2. Photos prélèvements	14
7.3. Attestation d'assurance	23
7.4. Certificat de compétence	25
7.5. Croquis de repérage	26
7.6. Rapport d'analyse du laboratoire	30

BUREAU VERITAS vous accompagne durant toutes les phases de vos projets



1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Selon le(s) document(s) remis par le donneur d'ordre, le programme des travaux prévus est le suivant :

Description succincte du programme des travaux
Circulation 8,67 et circulation 65,42 : réfection des sols, murs et plafonds Circulation BS20 : remplacement des sols sans travaux sur les plinthes Local syndicat BS 22 / Local syndicat BS 23 / Local technique BS 24 / Local syndicat BS 25 / Local syndicat BS 26 : remplacement des sols sans travaux sur les plinthes, réfection des peintures murales sans travaux sur les boiseries et passage de câbles en faux-plafond.

1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage

Il définit les ouvrages de la construction et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, impactés par les travaux prévus.

Le présent repérage concerne uniquement les produits ou matériaux identifiés comme concernés directement ou indirectement par les travaux au vu des informations fournies par le donneur d'ordre.

Dans le cas où des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'ont pas fait l'objet de recherche d'amiante car non identifiés comme concernés par les travaux prévus au vu des informations fournies préalablement au repérage, il conviendra que le donneur d'ordre fasse effectuer des investigations supplémentaires ultérieures.

Ouvrages et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 concernés par les travaux prévus

Ouvrages de la construction	Parties d'ouvrages
03 - Parois verticales intérieures	
Cloisons (légères et préfabriquées)	Bandes calicot, Bourre en vrac, Enduits de jointoiement des plaques de plâtre, Enduits lissés, projetés ou talochés, Enduits projetés, Flocages, Isolants intérieurs fibreux, Jonctions panneaux préfabriqués : entre panneaux, en tête et en pieds de cloisons (joints, tresse, carton, fibres-ciment), Panneaux de cloisons, Peinture, Plots de colle, Sous couches des tissus muraux
Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Coffrages perdus, Enduits de ragréage, débullage, lissage, Enduits lissés, projetés ou talochés, Enduits projetés, Flocages, Fourreaux, Joints coupe-feu, Joints d'assemblage, Joints de dilatation, Peinture, Revêtements durs
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles, Colles de carrelage, Colles de faïence, Colles de plinthe, Dalles plastique, Joints de carrelage, Joints de faïence, Joints de plinthe, Moquettes murales, Panneaux décoratifs (lambris), Peintures décoratives, Peintures intumescentes, Primaire d'accrochage, Ragréages, Revêtements bitumineux, Revêtements durs en fibres-ciment, Sous couches des tissus muraux, Vinyles
04 - Plafonds et faux plafonds	
Faux plafonds	Ecrans de cantonnement, Isolants, Joints d'écrans de cantonnement, Joints entre panneaux, Jonctions entre faux plafond et structure, Panneaux, Pare-vapeur, Plaques
05 - Planchers et planchers techniques	
Revêtements de sol	Colles bitumineuses, Colles de carrelage, Colles non bitumineuses, Dalles de sol, Dalles moquettes avec entrecoche noire, Enduit de cuvelage, Fourreaux, Joints de cantonnement sur faux planchers, Joints de carrelage, Joints de dilatation et d'assemblage, Moquettes, Nez de marche, Peintures de sol, Plaques en fibres-ciment, Primaire d'accrochage, Ragréages, Rebouchages autour de conduits, Revêtements de sols sportifs, Sols coulés à base ciment, Sous-couches des revêtements souples

1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage

Au vu du descriptif des travaux prévus, les parties de bâtiment objets de la mission sont les suivantes :

Partie(s) du bâtiment :

RDC Bas : Circulation 8,67 / Circulation 65,42 / Local syndicat BS 22 / Local syndicat BS 23 / Local technique BS 24 /
Local syndicat BS 25 / Local syndicat BS 26 / Circulation BS20

2. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

2.1. Obligations réglementaires

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du Code de la Santé Publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique, ce DAPP ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du Code de la Santé Publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du Code du Travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du Code du Travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

3. INFORMATIONS GENERALES

3.1. Immeuble bâti objet de la mission

Adresse : CFP RENNES MAGENTA
2 BOULEVARD MAGENTA
35000 RENNES

Bâtiment	Fonction principale	Classement	Date permis de construire ou année de construction	Année de réhabilitation ou description des modifications
CFP RENNES MAGENTA	Administrations, bureaux	ERP de la 5ème catégorie	Sans informations fournies par le donneur d'ordre, la date d'obtention du permis de construire est présumée être inférieure au 1 juillet 1997	Non communiqué

3.2. Parties prenantes

Contact	Qualité	Société	Adresse	Coordonnées
Jerome CHARRIER	Donneur d'ordre	DRFIP35	BD DE LA LIBERTE 35021 RENNES CEDEX 9	0299798013 - 0617926094
Clément SUDRAUD	Accompagnateur	/	/	+33 6 11 20 53 15 - clement.sudraud@dgfip.finances.gouv.fr
Cyrille BERTHELOT	Accompagnateur	/	/	+33 6 21 76 30 32 - cyrille.berthelot@dgfip.finances.gouv.fr

4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits impactés par les travaux listés en annexe de l'arrêté du 16/07/2019, en vue de la réalisation de l'évaluation initiale du risque amiante.

4.1. Références réglementaires

- Code du travail : articles L4412-2, R4412-97,
- Décret n°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations,
- Arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis,
- Norme NF X 46-020 du 5 août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis.

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

5.1. Date(s) de visite(s)

Le 27/09/2024

5.2. Ecart, adjonctions ou suppressions à la norme NF X46-020

Absence de documents, d'informations concernant :

- Les dates de délivrance du permis de construire ou des années de construction
- Les années de modification ou de réhabilitation
- La construction, les caractéristiques particulières des locaux, les modifications survenues dans les locaux, les dates et la nature des travaux réalisés (réparation, restauration, entretien, réhabilitation...)

5.3. Conditions spécifiques

- Encombrement de mobilier ou d'équipement lors de la visite (pas d'évacuation temporaire)

5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite

Objet / Type de document	Auteur	Date	Référence	Conclusions (si rapport de repérage)
Programme de travaux / Mail de Clément SUDRAUD	Clément SUDRAUD	18/09/2024		/

Les résultats antérieurs en matière de recherche d'amiante utilisés pour la réalisation du repérage, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes en matière de diagnostics, constats et repérages amiante.

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

6.1. Matériaux et produits repérés

Abréviations du tableau :

ZPSO = Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage
 Pxx P = Prélèvement n°xx Positif, contenant de l'amiante
 Pxx N = Prélèvement n°xx Négatif, ne contenant pas d'amiante
 xx_ant = Prélèvement réalisé lors d'un repérage antérieur
 Sxx = Sondage n°xx
 xx* = élément témoin de la ZPSO
 Nota : Hormis pour l'élément témoin, tout prélèvement est précédé d'un sondage

Critères de décision :
 AN = Analyse
 DC = Document consulté
 MA = Marquage
 PN = Ne contient pas d'amiante par nature

Localisation	Ouvrage	Matériaux	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
RDC Bas -> Circulation 65,42	Revêtements de sol	Colles de carrelage	Mortier	Gris	17	P42* N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 65,42	Revêtements de sol	Colles de carrelage	Mortier	Gris	17	P43 N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 65,42	Revêtements de sol	Joints de dilatation et d'assemblage	Ciment	Gris	21	P46* N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 65,42	Revêtements de sol	Colles de carrelage	Mortier	Gris	22	P49* N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 65,42	Revêtements de sol	Colles de carrelage	Mortier	Gris	22	P50 N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 65,42	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles de plinthe	Mortier	Blanc	20	P44* N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 65,42	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles de plinthe	Mortier	Blanc	20	P45 N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 65,42	Cloisons (légères et préfabriquées)	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre	Plâtre	Blanc	18	P47* N	/	AN	/	Non

Localisation	Ouvrage	Matériaux	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
RDC Bas -> Circulation 65,42	Cloisons (légères et préfabriquées)	Peinture	/	/	18	P47* N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 65,42	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits lissés, projetés ou talochés	Ciment, Plâtre	/	19	P48* N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 65,42	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Peinture	/	/	19	P48* N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 65,42	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles de plinthe	Mortier	Gris	23	P51* N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 65,42	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles de plinthe	Mortier	Gris	23	P52 N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 65,42	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits lissés, projetés ou talochés	Ciment, Plâtre	/	24	P53* N	/	AN	+ toile de verre	Non
RDC Bas -> Circulation 65,42	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Peintures décoratives	/	/	24	P53* N	/	AN	+ toile de verre	Non
RDC Bas -> Circulation 65,42	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits lissés, projetés ou talochés	Ciment, Plâtre	/	24	P54 N	/	AN	+ toile de verre	Non
RDC Bas -> Circulation 65,42	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Peintures décoratives	/	/	24	P54 N	/	AN	+ toile de verre	Non
RDC Bas -> Circulation 8,67	Faux plafonds	Plaques	Fibreux	Blanc	16	/	S4	MA	Date : 26/10/2004	Non
RDC Bas -> Circulation 8,67	Revêtements de sol	Colles de carrelage	Mortier	Gris	14	P36* N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 8,67	Revêtements de sol	Colles de carrelage	Mortier	Gris	14	P37 N	/	AN	/	Non

Localisation	Ouvrage	Matériaux	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
RDC Bas -> Circulation 8,67	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles de plinthe	Mortier	Gris	15	P38* N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 8,67	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles de plinthe	Mortier	Gris	15	P39 N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 8,67	Cloisons (légères et préfabriquées)	Enduits de jointoiment des plaques de plâtre	Plâtre	Blanc	18	P40 N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 8,67	Cloisons (légères et préfabriquées)	Peinture	/	/	18	P40 N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 8,67	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits lissés, projetés ou talochés	Ciment, Plâtre	/	19	P41 N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation 8,67	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Peinture	/	/	19	P41 N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation BS20	Revêtements de sol	Colles non bitumineuses	/	Jaune	25	P57* N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Circulation BS20	Revêtements de sol	Ragréages	Ragréage	/	25	P57* N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Local syndical BS22	Cloisons (légères et préfabriquées)	Enduits de jointoiment des plaques de plâtre	Plâtre	/	26	P59* N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Local syndical BS23	Revêtements de sol	Colles non bitumineuses	/	Jaune	25	P56 N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Local syndical BS23	Revêtements de sol	Ragréages	Ragréage	/	25	P56 N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Local technique BS24	Faux plafonds	Panneaux	Fibreux	Blanc	27	P62* N	/	AN	/	Non

Localisation	Ouvrage	Matériaux	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
RDC Bas -> Local technique BS24	Cloisons (légères et préfabriquées)	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre	Plâtre	/	26	P60 N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Local technique BS24	Cloisons (légères et préfabriquées)	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre	Plâtre	/	26	P61 N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Local syndical BS25	Revêtements de sol	Colles non bitumineuses	/	Jaune	25	P55 N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Local syndical BS25	Revêtements de sol	Ragréages	Ragréage	/	25	P55 N	/	AN	/	Non
RDC Bas -> Local syndical BS26	Cloisons (légères et préfabriquées)	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre	Plâtre	/	26	P58 N	/	AN	/	Non

7. ANNEXES

7.1. Parties d'immeuble bâti visitées

La liste ci-dessous présente les parties d'immeuble inspectées dans le cadre de la mission confiée à BUREAU VERITAS. Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à BUREAU VERITAS toute omission, erreur ou incohérence éventuelle dans l'identification des locaux ou zones figurant à un titre ou à un autre dans le présent rapport.

Localisation	Descriptif sol / mur / plafond
RDC Bas	/
RDC Bas -> Circulation 65,42	/
RDC Bas -> Circulation 8,67	/
RDC Bas -> Circulation BS20	/
RDC Bas -> Local syndical BS22	/
RDC Bas -> Local syndical BS23	/
RDC Bas -> Local technique BS24	/
RDC Bas -> Local syndical BS25	/
RDC Bas -> Local syndical BS26	/

7.2. Photos prélèvements

P42	ZPSO 17
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P42	ZPSO 17
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P43	ZPSO 17
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P43	ZPSO 17
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P46	ZPSO 21
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de sol -> Joints de dilatation et d'assemblage	

P46	ZPSO 21
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de sol -> Joints de dilatation et d'assemblage	

P49	ZPSO 22
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P49	ZPSO 22
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P50	ZPSO 22
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P50	ZPSO 22
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P44	ZPSO 20
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe	

P44	ZPSO 20
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe	

P45	ZPSO 20
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe	

P45	ZPSO 20
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe	

P47	ZPSO 18
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Cloisons (légères et préfabriquées) -> Enduits de jointoiment des plaques de plâtre Peinture	

P47	ZPSO 18
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Cloisons (légères et préfabriquées) -> Enduits de jointoiment des plaques de plâtre Peinture	

P48	ZPSO 19
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Enduits lissés, projetés ou talochés Peinture	

P48	ZPSO 19
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Enduits lissés, projetés ou talochés Peinture	

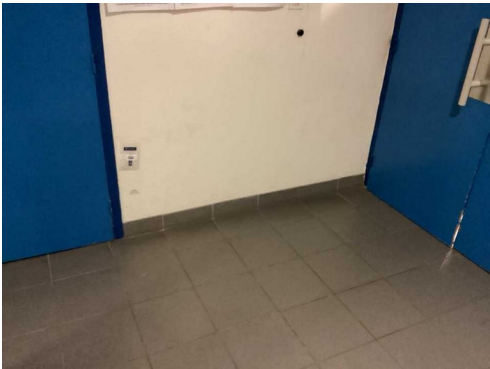
P51	ZPSO 23
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe	

P51	ZPSO 23
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe	

P52	ZPSO 23
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe	

P52	ZPSO 23
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe	

P53	ZPSO 24
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Enduits lissés, projetés ou talochés Peintures décoratives	

P53	ZPSO 24
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Enduits lissés, projetés ou talochés Peintures décoratives	

P54	ZPSO 24
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Enduits lissés, projetés ou talochés Peintures décoratives	

P54	ZPSO 24
RDC Bas -> Circulation 65,42	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Enduits lissés, projetés ou talochés Peintures décoratives	

P36	ZPSO 14
RDC Bas -> Circulation 8,67	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P36	ZPSO 14
RDC Bas -> Circulation 8,67	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P37	ZPSO 14
RDC Bas -> Circulation 8,67	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P37	ZPSO 14
RDC Bas -> Circulation 8,67	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P38	ZPSO 15
RDC Bas -> Circulation 8,67	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe	

P38	ZPSO 15
RDC Bas -> Circulation 8,67	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe	

P39	ZPSO 15
RDC Bas -> Circulation 8,67	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe	

P39	ZPSO 15
RDC Bas -> Circulation 8,67	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe	

P40	ZPSO 18
RDC Bas -> Circulation 8,67	
	
Cloisons (légères et préfabriquées) -> Enduits de jointoiement des plaques de plâtre Peinture	

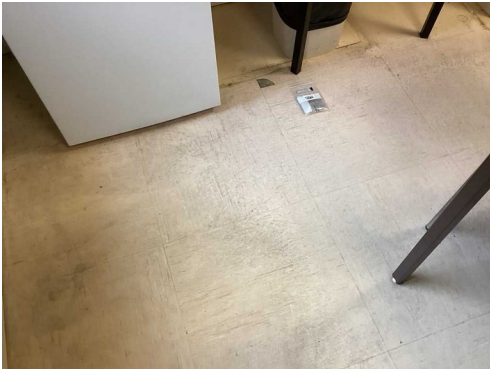
P40	ZPSO 18
RDC Bas -> Circulation 8,67	
	
Cloisons (légères et préfabriquées) -> Enduits de jointoiement des plaques de plâtre Peinture	

P57	ZPSO 25
RDC Bas -> Circulation BS20	
	
Revêtements de sol -> Colles non bitumineuses Ragréages	

P57	ZPSO 25
RDC Bas -> Circulation BS20	
	
Revêtements de sol -> Colles non bitumineuses Ragréages	

P59	ZPSO 26
RDC Bas -> Local syndical BS22	
	
Cloisons (légères et préfabriquées) -> Enduits de jointoiment des plaques de plâtre	

P56	ZPSO 25
RDC Bas -> Local syndical BS23	
	
Revêtements de sol -> Colles non bitumineuses Ragréages	

P56	ZPSO 25
RDC Bas -> Local syndical BS23	
	
Revêtements de sol -> Colles non bitumineuses Ragréages	

P62	ZPSO 27
RDC Bas -> Local technique BS24	
	
Faux plafonds -> Panneaux (Liste A)	

P60	ZPSO 26
RDC Bas -> Local technique BS24	
	
Cloisons (légères et préfabriquées) -> Enduits de jointoiment des plaques de plâtre	

P61	ZPSO 26
RDC Bas -> Local technique BS24	
	
Cloisons (légères et préfabriquées) -> Enduits de jointoiment des plaques de plâtre	

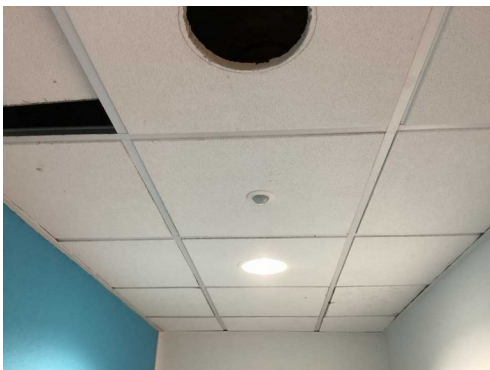
P55	ZPSO 25
RDC Bas -> Local syndical BS25	
	
Revêtements de sol -> Colles non bitumineuses Ragréages	

P55	ZPSO 25
RDC Bas -> Local syndical BS25	
	
Revêtements de sol -> Colles non bitumineuses Ragréages	

P58	ZPSO 26
RDC Bas -> Local syndical BS26	
	
Cloisons (légères et préfabriquées) -> Enduits de jointoiment des plaques de plâtre	

P58	ZPSO 26
RDC Bas -> Local syndical BS26	
	
Cloisons (légères et préfabriquées) -> Enduits de jointoiment des plaques de plâtre	

7.4. Photos sondages

S4	ZPSO 16
RDC Bas -> Circulation 8,67	
	
Faux plafonds -> Plaques (Liste A)	

S4	ZPSO 16
RDC Bas -> Circulation 8,67	
	
Faux plafonds -> Plaques (Liste A)	

7.3. Attestation d'assurance



Europe

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous, soussignés **MSIG Insurance Europe AG**, Succursale en France, sis 65 Rue de la Victoire – 75009 PARIS – certifions par la présente que la Société :

BUREAU VERITAS SERVICES France SAS
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre Compagnie, pour le compte de sa filiale :

Bureau Veritas Exploitation SAS
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

un contrat d'assurance de **RESPONSABILITE CIVILE** portant le numéro F210.16.0414.

Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la **RESPONSABILITE CIVILE** pouvant incomber à l'Assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre de ses activités de diagnostic immobilier et notamment :

1) Diagnostic amiante

- Repérage amiante avant travaux et démolition,
- Assistance technique pour travaux de traitement de l'amiante,
- Repérage amiante pour constitution de DAPP et de DTA,
- Réalisation ou mise à jour de DAPP,
- Repérage amiante avant/après travaux ou démolition,
- Réalisation ou mise à jour du dossier amiante,
- Examen visuel après travaux de retrait et d'encapsulation,
- Mesures de la concentration des fibres d'amiante dans l'air des immeubles bâtis,
- Prélèvement et analyse d'eau afin de rechercher la présence d'amiante en suspension,
- Analyse d'échantillons prélevés par l'Assuré,
- Mesures d'exposition à l'amiante des travailleurs à leurs postes de travail,
- Vérification périodique de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante dans les bâtiments,
- Repérage amiante avant-vente,
- Repérage amiante avant travaux y compris de démolition sur installations, structures ou équipement concourant à la réalisation ou la mise en œuvre d'une activité.
Cette activité comprend également la reprise provisoire d'étanchéité en toiture.
- Diagnostic portant sur la gestion des Produits, Matériaux et des Déchets (PMD) issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiment (Décret n° 2021-822 du 25 juin 2021), y compris le réemploi des matériaux : concernant cette dernière mission il est précisé que les garanties s'appliquent y compris lorsque la mission porte sur des démolitions ne comportant pas de déchets amiantés.

2) Autres diagnostics

- Diagnostic radon bâtiments,
- Diagnostic monoxyde de carbone,
- Diagnostic accessibilité des handicapés ERP Existants,
- Diagnostic accessibilité des handicapés des voiries,
- Diagnostic de l'état de l'installation intérieure d'électricité / de gaz,
- Diagnostic de l'état des risques naturels et technologiques (ERNT),
- Diagnostic de Performances Energétiques –DPE- :
 - Location
 - Cession immobilière

MSIG Insurance Europe AG
Succursale en France
65 Rue de la Victoire
75009 Paris
Tel: +33(0)1 40 67 42 42
Fax: +33(0)1 40 67 12 34

RCS Paris 753143882, APE 6512 Z
Siège social: An den Dominikanern 11-27
50668 Cologne
Allemagne



Europe

- ERP
 - Neuf
 - Mise à jour du DPE,
 - Diagnostic des installations d'assainissement non collectif (ANC),
 - Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment et diagnostic méréule (DDT),
 - Etat parasitaire et diagnostic méréule (hors DDT),
 - Diagnostic Plomb avant / après travaux,
 - Constat des risques d'exposition au Plomb (CREP) :
 - En cas de location / vente
 - Dans les parties communes
 - Risque d'intoxication au plomb dans les peintures,
 - Prélèvement et analyse de poussière et de revêtement afin de rechercher la présence de plomb,
 - Etat des lieux,
 - Métrages Loi Carrez/ Loi Boutin,
 - Millièmes de copropriété,
 - Prêts conventionnés (normes d'habitabilité),
 - Sécurité piscine,
 - Diagnostic technique Loi SRU,
 - Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux d'habilitation ou recevant du public.
- 3) Analyses et/ou prélèvements d'échantillons.
- 4) Conseil en performance énergétique.
- 5) Toutes missions connexes d'assistance technique et/ou de conseil.
- 6) Toutes missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.
- 7) Toutes missions de maîtrise d'œuvre de désamiantage.
- 8) Concernant l'utilisation des appareils à plomb contenant des sources ionisantes l'Assureur note et précise que les garanties du contrat s'entendent y compris du fait de la détention l'usage et le transport de ces matériels, pour tous dommages causés aux tiers.
- 9) Laboratoire il est en outre précisé que pour les activités de laboratoire d'analyse d'échantillons (y compris les échantillons d'amiante) et de prélèvements d'air relatifs aux activités garanties, les garanties sont acquises notamment lors :
- De missions d'analyse d'échantillons de matériaux prélevés et identifiés par le client sous la responsabilité de BV que ces matériaux soient incorporés aux équipements du bâtiment ou aux équipements et process.
 - Des missions de prélèvement sur les instructions du client et d'analyse de matériaux identiques à ceux-ci-dessus.

La présente attestation valable du 01/01/2024 à zéro heure au 31/12/2024 à minuit, est délivrée, sous réserve du paiement de la prime d'assurance, pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager la Compagnie au-delà des clauses, termes et conditions du contrat auxquels elle se réfère.

Paris, le 5 janvier 2024

MSIG Insurance Europe AG
65, rue de la Victoire - 69009 Paris
Tél : 01 40 67 42 42 - Fax : 01 40 67 12 34
RCS Paris 753143882 - APE 6512Z

MSIG Insurance Europe AG
Succursale en France
65 Rue de la Victoire
75009 Paris
Tel: +33(0)1 40 67 42 42
Fax: +33(0)1 40 67 12 34

RCS Paris 753143882, APE 6512 Z
Siège social: An den Dominikanern 11-27
50668 Cologne
Allemagne

7.4. Certificat de compétence



La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

BELLIER Cédric
sous le numéro 20-1157

Cette certification concerne la spécialité de diagnostics immobiliers suivante :



Amiante avec mention

Prise d'effet : 19/11/2020

Validité : 18/11/2027

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

- v0 - 01/01/1970



Accréditation
n°4-0540
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



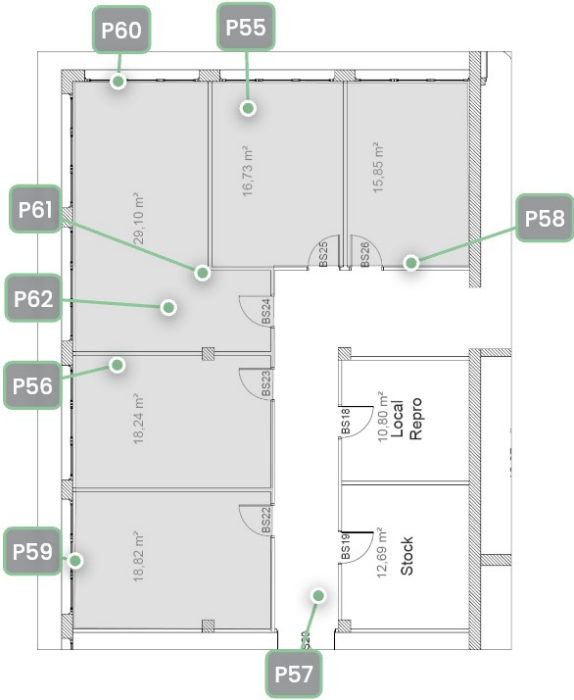
Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 V6 du 02 avril 2014

7.5. Croquis de repérage

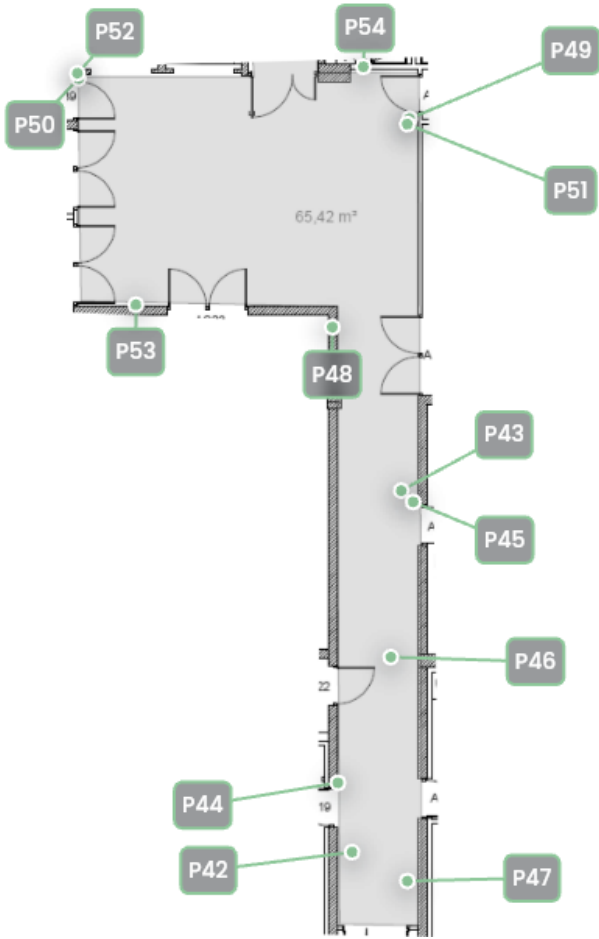
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	CFP RENNES MAGENTA 2 BOULEVARD MAGENTA 35000 RENNES	
Localisation RDC Bas	Date visite	Le 27/09/2024
	Auteur	Cédric BELLIER
	N° dossier	23775606/S2/2
	Planche	1 / 3
	Indice	1
<u>Vue utilisée :</u>		
<u>Matériaux et produits contenant de l'amiante :</u>		



LEGENDE

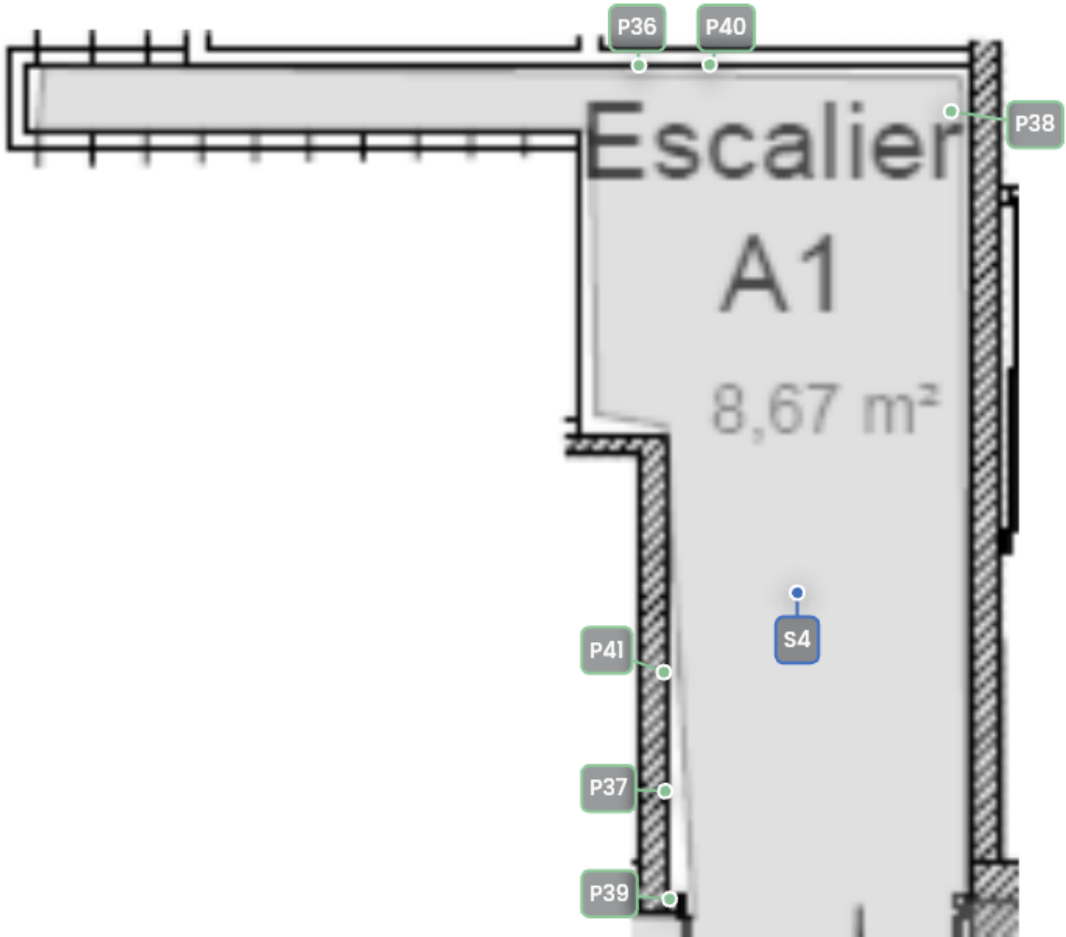
- Prélèvement positif
- Prélèvement négatif
- Sondage
- Inaccessibilité
- Observation

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	CFP RENNES MAGENTA 2 BOULEVARD MAGENTA 35000 RENNES	
Localisation RDC Bas > Circulation 65,42	Date visite	Le 27/09/2024
	Auteur	Cédric BELLIER
	N° dossier	23775606/S2/2
	Planche	2 / 3
	Indice	1
Vue utilisée :		
Matériaux et produits contenant de l'amiante :		



LEGENDE	● Prélèvement positif	● Prélèvement négatif	● Sondage	● Inaccessibilité	● Observation
---------	--	--	---	---	--

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	CFP RENNES MAGENTA 2 BOULEVARD MAGENTA 35000 RENNES	
Localisation RDC Bas > Circulation 8,67	Date visite	Le 27/09/2024
	Auteur	Cédric BELLIER
	N° dossier	23775606/S2/2
	Planche	3 / 3
	Indice	1
Vue utilisée :		
Matériaux et produits contenant de l'amiante :		



LEGENDE



Prélèvement positif



Prélèvement négatif



Sondage



Inaccessibilité



Observation

7.6. Rapport d'analyse du laboratoire

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS

Monsieur Christophe FINAT

ZAC Atalante Champeaux

1-3 rue Maillard de la Gourderie

35039 RENNES CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-023937-01

Date d'émission de rapport : 02/08/2024 7:12

Page1/9

Dossier N° : 24SE017263

Date de réception : 26/07/2024

Date d'analyse : 30/07/2024

Référence dossier Client:1510797476/22989648/S3/3/1_22989648/4/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001 (1)	BV3MS5850 Réf. Prel : P1 Rez de chaussée - Salle de pause/Portes - (Décoratif/Gris)	Matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron) ; matériau de type peinture (gris)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002 (1)	BV3MS5851 Réf. Prel : P2 Rez de chaussée - Salle de pause/Plinthes - (Décoratif/Gris)	Matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron) ; matériau de type peinture (gris)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
003 (1)	BV3MS5852 Réf. Prel : P3 Rez de chaussée - Salle de pause/Revêtement s de sol - (Compact, Ciment/Gris)	Matériau souple de type revêtement de sol (blanc) en traces ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau de type colle (jaune)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
004 (1)	BV3MS5853 Réf. Prel : P4 Rez de chaussée - Salle de pause/Cloisons (légères et préfabriquées) - (Plaque de plâtre/)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) + (blanc)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 9 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière

35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>

S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°

1-6491

Portée disponible sur

www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-023937-01 Date d'émission de rapport : 02/08/2024 7:12 Page2/9
Dossier N° : 24SE017263 Date de réception : 26/07/2024 Date d'analyse : 30/07/2024
Référence dossier Client:1510797476/22989648/S3/3/1_22989648/4/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005 (1)	BV3MS5854 Réf. Prel : P5 Rez de chaussée - Salle de pause/Cloisons (légères et préfabriquées) - (Plaque de plâtre/)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) + (blanc)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
006 (1)	BV3MS5855 Réf. Prel : P6 Rez de chaussée - Bureau A18/Revêtements de sol - (Compact, Ciment/Gris)	Matériau semi-dur de type ciment (gris) ; matériau de type colle (jaune)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
007 (1)	BV3MS5856 Réf. Prel : P7 Rez de chaussée - Bureau A18/Cloisons (légères et préfabriquées) - (Plaque de plâtre/)	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau de type peinture (blanc)	MET * / S4GX	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
008 (1)	BV3MS5857 Réf. Prel : P8 Rez de chaussée - Bureau A18/Cloisons (légères et préfabriquées) - (Plaque de plâtre/)	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)	MET * / S4GX	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 9 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-023937-01 Date d'émission de rapport : 02/08/2024 7:12 Page3/9
Dossier N° : 24SE017263 Date de réception : 26/07/2024 Date d'analyse : 30/07/2024
Référence dossier Client:1510797476/22989648/S3/3/1_22989648/4/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
009 (1)	BV3MS5858 Réf. Prel : P9 Rez de chaussée - Box A08/Cloisons (légères et préfabriquées) - (Papier, Plâtre/)	Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / S4GX	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
010 (1)	BV3MS5859 Réf. Prel : P10 Rez de chaussée - Box A08/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Plâtre/)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)(i)	MET * / S4GX	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
011 (1)	BV3MS5860 Réf. Prel : P11 Rez de chaussée - Box A08/Revêtements de sol - (Compact, Ciment/Gris)	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / S4GX	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
012 (1)	BV3MS5861 Réf. Prel : P12 Rez de chaussée - Accueil/Revêtement de sol - (Ciment/)	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / S4GX	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
013 (1)	BV3MS5862 Réf. Prel : P13 Rez de chaussée - Accueil/Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Ciment/)	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET * / S4GX	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 9 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-023937-01 Date d'émission de rapport : 02/08/2024 7:12 Page4/9
 Dossier N° : 24SE017263 Date de réception : 26/07/2024 Date d'analyse : 30/07/2024
 Référence dossier Client:1510797476/22989648/S3/3/1_22989648/4/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
014	BV3MS5863 Réf. Prel : P14 Rez de chaussée - Box A03/Revêtements de sol - (Ciment/)	Matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * /S4GX	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
015 (1)	BV3MS5864 Réf. Prel : P15 Rez de chaussée - Box A03/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Ciment/)	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * /S4GX	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
016 (1)	BV3MS5865 Réf. Prel : P16 Rez de chaussée - Box A05/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Plâtre/)	Matériau semi-dur de type enduit (gris) ; matériau de type peinture (blanc)	MET * /S4GX	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
017 (1)	BV3MS5866 Réf. Prel : P17 Rez de chaussée - Box A05/Cloisons (légères et préfabriquées) - (Papier, Plâtre/)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) + (blanc)	MET * /S4GX	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
018 (1)	BV3MS5867 Réf. Prel : P18 Rez de chaussée - Box A05/Revêtements de sol - (Compact, Ciment/Gris)	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * /S4GX	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 9 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-023937-01 Date d'émission de rapport : 02/08/2024 7:12 Page5/9
Dossier N° : 24SE017263 Date de réception : 26/07/2024 Date d'analyse : 30/07/2024
Référence dossier Client:1510797476/22989648/S3/3/1_22989648/4/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
019 (1)	BV3MS5868 Réf. Prel : P19 Rez de chaussée - Box A05/Portes - (Décoratif/Gris)	Matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron) ; matériau de type peinture (gris)	MET * / S4GX	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
020 (1)	BV3MS5869 Réf. Prel : P20 Rez de chaussée - Box A05/Plinthes - (Décoratif/Gris)	Matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron) ; matériau de type peinture (gris)	MET * / S4GX	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
021	BV3MS5870 Réf. Prel : P21 Rez de chaussée - Salle d'attente A12/Plafonds - (Cotonneux/Blanc)	Matériau friable fibreux de type flocage (blanc)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
022	BV3MS5871 Réf. Prel : P22 Rez de chaussée - Salle d'attente A12/Plafonds - (Cotonneux/Blanc)	Matériau friable fibreux de type flocage (blanc)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
023 (1)	BV3MS5872 Réf. Prel : P23 Rez de chaussée - Local technique/Revêtements de sol - (Ciment/)	Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 9 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-023937-01 Date d'émission de rapport : 02/08/2024 7:12 Page6/9
Dossier N° : 24SE017263 Date de réception : 26/07/2024 Date d'analyse : 30/07/2024
Référence dossier Client:1510797476/22989648/S3/3/1_22989648/4/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
024 (1)	BV3MS5873 Réf. Prel : P24 Rez de chaussée - Local technique/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Ciment/)	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
025 (1)	BV3MS5874 Réf. Prel : P25 Rez de chaussée - Sanitaire A46/Revêtements de sol - (Ciment/)	Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
026 (1)	BV3MS5875 Réf. Prel : P26 Rez de chaussée - Sanitaire A46/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Ciment/)	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
027	BV3MS5876 Réf. Prel : P27 Rez de chaussée - Sanitaire A46/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Ciment/)	Matériau semi-dur de type ciment (blanc) ; matériau (rouge)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 9 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-023937-01

Date d'émission de rapport : 02/08/2024 7:12

Page 7/9

Dossier N° : 24SE017263

Date de réception : 26/07/2024

Date d'analyse : 30/07/2024

Référence dossier Client: 1510797476/22989648/S3/3/1_22989648/4/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
028 (1)	BV3MS5877 Réf. Prel : P28 Rez de chaussée - Sanitaire A46/Revêtements de sol - (Ciment/)	Matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
029 (1)	BV3MS5878 Réf. Prel : P29 Rez de chaussée - Sanitaire A46/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Ciment/)	Matériau dur de type carrelage, faïence (rose) ; matériau dur de type ciment-colle (rose)(i)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
030 (1)	BV3MS5879 Réf. Prel : P30 Rez de chaussée - Sanitaire A46/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Ciment/)	Matériau dur de type carrelage, faïence (rose) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
031 (1)	BV3MS5880 Réf. Prel : P31 Rez de chaussée - Sanitaire A46/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Plâtre/)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau de type peinture (blanc)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 9 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>

S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-023937-01 Date d'émission de rapport : 02/08/2024 7:12 Page8/9
 Dossier N° : 24SE017263 Date de réception : 26/07/2024 Date d'analyse : 30/07/2024
 Référence dossier Client:1510797476/22989648/S3/3/1_22989648/4/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
032 (1)	BV3MS5881 Réf. Prel : P32 Rez de chaussée - Sanitaire A46/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Plâtre/)	Matériau semi-dur de type enduit (gris) ; matériau de type peinture (blanc)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
033	BV3MS5882 Réf. Prel : P33 Rez de chaussée - Sanitaire A47/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Ciment/)	Matériau semi-dur de type ciment (blanc)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
034 (1)	BV3MS5883 Réf. Prel : P34 Rez de chaussée - Sanitaire A47/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Ciment/)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau de type peinture (beige)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
035 (1)	BV3MS5884 Réf. Prel : P35 Rez de chaussée - Sanitaire A47/Revêtements de sol - (Ciment/)	Matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau (rouge)	MET * / Z6EB	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Observation(s) échantillon(s)

(1) Les différentes couches décrites de manière commune sont techniquement inséparables.

Observation(s) couche(s)

(i) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 9 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
 Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
 35170 BRUZ, FRANCE
 Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
 S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
 1-6491
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-023937-01

Date d'émission de rapport : 02/08/2024 7:12

Page 9/9

Dossier N° : 24SE017263

Date de réception : 26/07/2024

Date d'analyse : 30/07/2024

Référence dossier Client: 1510797476/22989648/S3/3/1_22989648/4/1

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (μm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.



Antoine Herve
Chef de Groupe Eurofins Eichrom
Amiante SAS

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 9 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr